

Compte de résultat consolidé	Exercice au 29/02/24 Durée 12 mois	Exercice au 28/02/23 Durée 12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	76 384 439	71 738 710
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 315 429	2 142 262
ACHATS CONSOMMES	-53 721 846	-50 228 219
CHARGES DE PERSONNEL	-9 803 286	-8 839 532
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-9 828 935	-8 248 649
IMPOTS ET TAXES	-1 388 213	-1 254 591
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	-2 721 175	-2 461 314
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT D.A.P. DES ECART ACQUISITION	3 236 413	2 848 667
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES D.A.P. DES ECART ACQUISITION	3 236 413	2 848 667
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-646 114	-222 023
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	580 239	78 463
IMPOTS SUR LES RESULTATS	-734 056	-611 186
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	2 436 482	2 093 921
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 436 482	2 093 921
INTERETS DES MINORITAIRES	295	255
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	2 436 188	2 093 666
(en € par action)		
RESULTAT PAR ACTION	34.60	29.74
RESULTAT DILUE PAR ACTION	34.60	29.74

Comptes certifiés conformes

Signé par :

E0D5DA809C3E46D...

A.G. DIS
Société par actions simplifiée au capital de 7 040 000 euros
Siège social : Lieu dit Aussonne – 445 Route du Nord
82000 MONTAUBAN
485 379 168 RCS MONTAUBAN

RAPPORT SUR LES COMPTES DU GROUPE ARRETES AU 29 FEVRIER 2024

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous présenter les comptes consolidés du groupe « A.G. DIS » au titre de l'exercice clos le 29 février 2024.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

I - LE GROUPE

Nous vous rendons compte de l'activité du groupe A.G. DIS pour la période s'étendant du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024, au titre de la réalisation des comptes consolidés.

Le groupe est composé des sociétés suivantes :

* la société A.G.DIS, société mère,

* les sociétés suivantes, filiale ou sous-filiale de votre société :

- la SAS AUDIS contrôlée à hauteur de 99,99 %,
- la SARL AUDIS VOYAGES contrôlée à hauteur de 100 % par la société SAS AUDIS.

Le siège des trois sociétés est situé au Lieudit Aussonne, 445 Route du Nord - 82000 MONTAUBAN.

Ces sociétés ont clôturé leur exercice social au 29 février 2024, qui a eu une durée de 12 mois.

Toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

II - L'ACTIVITE DU GROUPE

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous vous rappelons qu'en date du 19 juin 2023, une partie du toit du magasin de la société AUDIS s'est effondrée à la suite d'importantes intempéries, touchant principalement les rayons non alimentaires (bazar, culturel) ainsi que l'allée centrale. Ce sinistre a entraîné la fermeture complète du magasin pendant 5 jours. Une bâche a ensuite été installée afin de couper la zone concernée au public et d'assurer une réouverture partielle du magasin, et ce jusqu'au 10 novembre 2023.

La part de sinistre qui se rattache à l'exercice et qui a été entièrement couverte par l'assurance s'élève à 3 086 k€. Elle se décompose comme suit :

- 706 k€ au titre des pertes liées à l'exploitation (perte de marchandises, refinancement d'opérations commerciales, perte de chiffre d'affaires ...)
- 802 k€ au titre des frais généraux nécessaires à la reprise de l'activité (entretiens, renforcement sécurité, honoraires d'expertises, locations temporaires ...)
- 824 k€ au titre de la reconstruction de la zone de toit concernée et des éléments annexes rattachés à cette partie du toit.

Examen des comptes

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 76 384 439 euros hors taxe contre 71 738 710 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 4 315 429 euros contre 2 142 262 euros pour l'exercice précédent.

Les achats consommés s'élèvent à 53 721 846 euros contre 50 228 219 euros pour l'exercice précédent.

Les charges de personnel s'élèvent à 9 803 286 euros contre 8 839 532 euros pour l'exercice précédent.

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 9 828 935 euros contre 8 248 649 euros pour l'exercice précédent.

Les impôts et taxes s'élèvent à 1 388 213 euros contre 1 254 591 euros pour l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements, dépréciations et provisions s'élèvent à 2 721 175 euros contre 2 461 314 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 3 236 413 euros contre 2 848 667 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier est de -646 114 euros contre -222 023 euros, et le résultat exceptionnel est de 580 239 euros contre 78 463 euros pour l'exercice précédent.

Après un impôt sur les bénéfices de 734 056 euros (contre 611 186 euros pour l'exercice précédent), le résultat des sociétés intégrées est bénéficiaire de 2 436 482 euros contre un bénéfice de 2 093 921 euros l'exercice précédent.

Activités en matière de recherche et de développement

La société n'a pas réalisé d'activité en matière de recherche et de développement.

III - LES ACTIVITES ET LE RESULTAT DES FILIALES

1° - SOCIETE AUDIS

La Société AUDIS, Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros, dont le siège est situé à MONTAUBAN (82000), Lieudit Aussonne - R.N. 20, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 344 392 063, est détenue à hauteur de 99,99% par la société A.G. DIS.

La société AUDIS exploite un centre E. LECLERC à MONTAUBAN.

Au titre de son exercice clos le 29 février 2024, la société AUDIS a réalisé un chiffre d'affaires de 75 588 295 euros, a généré un bénéfice comptable de 2 368 598 euros, et les capitaux propres avant affectation s'élèvent à 9 506 805 euros.

2° - SOCIETE AUDIS VOYAGES

La Société AUDIS VOYAGES, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, dont le siège est situé à MONTAUBAN (82000), 445 Route du Nord, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 391 960 960, est détenue à 100% par la société AUDIS.

La société AUDIS VOYAGES exploite une agence de voyages.

Au titre de son exercice clos le 29 février 2024, la société AUDIS VOYAGES a réalisé un chiffre d'affaires de 796 144 euros, a dégagé un bénéfice net comptable de 66 576 euros, et les capitaux propres avant affectation s'élèvent à 315 069 euros.

IV - LES PERSPECTIVES

Aucun événement pouvant influencer de manière notable le groupe n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice.

Vous voudrez bien vous reporter à l'annexe des comptes du groupe pour obtenir des informations comptables ou techniques se rapportant à l'établissement des comptes consolidés.

Fait à MONTAUBAN

Le Président
M. Anthony BARDOT

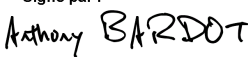
Signé par :

E0D5DA809C3E46D...

Tableau de flux de trésorerie	Exercice au 29/02/24 Durée 12 mois	Exercice au 28/02/23 Durée 12 mois	Exercice au 28/02/22 Durée 12 mois	Exercice au 28/02/21 Durée 12 mois
Flux de trésorerie liés à l'activité	3 634 873	5 369 325	2 348 159	3 880 358
Résultat d'exploitation	3 709 755	3 283 612	2 688 827	2 099 507
Charges et produits d'exploitation non décaissés/encaissés	2 368 970	2 143 193	2 155 725	2 103 676
Produits financiers (1)	14 986	4 940	22 308	10 043
Frais financiers (1)	-461 100	-226 963	-309 466	-389 879
Résultat exceptionnel lié à l'activité (1)	150 037	53 472	-410	-410
Participation et intéressement des salariés	-473 342	-434 945	-280 309	-222 273
Impôt sur les sociétés, y compris sur les plus values de cession	-734 056	-611 186	-514 854	-332 385
Capacité d'autofinancement	4 575 249	4 212 122	3 761 822	3 268 278
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	333 227	1 164 185	-1 556 583	204 066
Variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation	-1 273 603	-6 983	142 920	408 013
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-1 367 334	-808 395	-1 158 924	-2 616 232
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 972 790	-614 666	-1 175 834	-2 820 902
Acquisitions de titres	-52 000	-150 000	-9 363	-7 056
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	827 277	160 484	29 882	3 000
Cessions de titres		1		9 559
Variations des créances immobilisées	-169 821	-204 215	-3 608	199 167
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-2 381 201	-4 108 980	-1 286 066	-416 586
Emprunts bancaires souscrits	879 212	300 000	1 952 270	2 797 730
Remboursement des emprunts bancaires	-2 971 589	-4 549 872	-3 224 917	-3 214 196
Augmentation des autres dettes financières	11 117	141 000		
Remboursement des autres dettes financières			-13 299	
Sous-total Flux de financement hors dividendes	-2 081 260	-4 108 872	-1 285 946	-416 466
Distributions de dividendes mises en paiement	-299 940	-108	-120	-120
Variation de la trésorerie	-113 662	451 949	-96 830	847 540
Trésorerie début d'exercice	1 161 492	709 543	806 374	-41 166
Trésorerie fin d'exercice	1 047 830	1 161 492	709 544	806 374

(1) Charges et produits ayant une incidence sur la trésorerie.

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 19/06/2023, une partie du toit de la société s'est effondrée à la suite d'importantes intempéries, touchant principalement les rayons non alimentaires (Bazar, Culturel) et l'allée centrale. Ce sinistre a entraîné la fermeture complète du magasin pendant 5 jours. Les semaines suivantes jusqu'au 10/11/2023, une bâche a été installée afin de couper la zone concernée au public et d'assurer une réouverture partielle du magasin.

La part de sinistre, qui se rattache à l'exercice et qui a été entièrement couverte par l'assurance, s'élève à 3 086 k€. Elle se décompose comme suit :

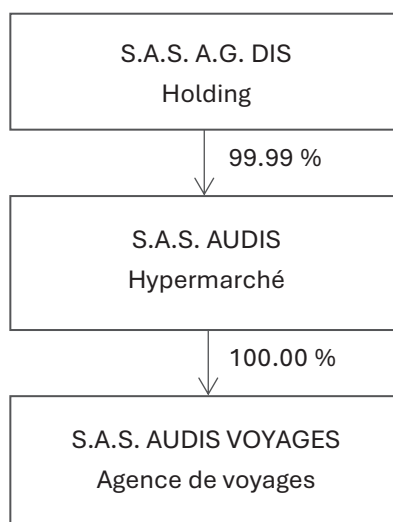
- 1 460 k€ au titre des pertes liées à l'exploitation (perte de marchandises, refinancement d'opérations commerciales, perte de chiffre d'affaires ...)
- 802 k€ au titre des frais généraux nécessaires à la reprise de l'activité (entretiens, renforcement sécurité, honoraires d'expertises, locations temporaires ...)
- 824 k€ au titre de la reconstruction de la zone de toit concernée et des éléments annexes rattachés à cette partie du toit.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des comptes annuels.

■ PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Organigramme du groupe



GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024***Périmètre de consolidation**

SOCIETES	% D'INTERET	% DE CONTRÔLE	SIEGE SOCIAL	NUMERO SIREN
S.A.S. A.G. DIS Holding	Société Mère	Société Mère	445 Route du Nord 82000 MONTAUBAN	485 379 168
S.A.S. AUDIS Hypermarché	99.99 %	99.99 %	445 Route du Nord 82000 MONTAUBAN	344 392 063
S.A.R.L. AUDIS VOYAGES Agence de voyages	100.00 %	100.00 %	445 Route du Nord 82000 MONTAUBAN	391 960 960

Toutes ces sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Date de clôture et durée de l'exercice

SOCIETES	CLÔTURE	DUREE
S.A.S. A.G. DIS	29/02/2024	12 mois
S.A.S. AUDIS	29/02/2024	12 mois
S.A.R.L. AUDIS VOYAGES	29/02/2024	12 mois

Traitement de l'écart de consolidation initiale

L'excédent du prix d'acquisition des titres AUDIS est affecté au poste « Fonds commercial » à l'actif du bilan consolidé pour 7 300 000 € et au poste « Terrain » pour 3 646 203 €.

Précisions sur la notion de fonds commercial :

Le fond commercial d'une entreprise du secteur de la grande distribution est identifié par l'autorisation d'exploiter une surface commerciale sur un lieu géographique précis et est en cela assez proche d'un véritable droit au bail.

Pour cette raison, il a été choisi d'inscrire la survaleur des éléments incorporels sur la ligne « Fonds commercial ».

Etant considéré comme identifié (proche d'un véritable droit au bail) et n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, ces éléments incorporels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Précisions sur la fiscalité différée relative aux écarts d'évaluation

L'analyse des écarts d'évaluation montre que le prix des titres acquis n'intègre pas de fiscalité différée.

Par ailleurs, les éléments de l'écart initial d'évaluation identifiés n'ont pas vocation à être revendus séparément et demeurent intrinsèquement liés à la poursuite de l'activité de la société.

Pour l'ensemble de ces raisons et en rappelant que la constatation d'un passif différé aurait conduit à créer artificiellement un écart d'acquisition non identifié, il n'a pas été comptabilisé de fiscalité différée au passif.

En conséquence, il convient de rappeler que la cession des éléments d'actifs ci-après conduirait, le cas échéant, à calculer un impôt sur les sociétés sur la totalité du prix de vente sans déduire de valeur nette comptable figurant dans les comptes consolidés pour les montants suivants :

	PRIX DE REVIENT	AMORTISSEMENTS CUMULES	VALEUR NETTE COMPTABLE	I.S. A 25 %
Fonds commercial	7 300 000	-	7 300 000	1 825 000
Terrain	3 646 203	-	3 646 203	911 551

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Méthodes et principes de consolidation

Le Groupe établit ses comptes consolidés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, selon le **règlement 2020-01 du 9 octobre 2020 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)** qui a remplacé le règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Ce nouveau règlement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Retraitement des comptes sociaux

Les retraitements de consolidation ont porté sur **l'élimination des comptes et opérations réciproques**, des **résultats internes** à l'ensemble consolidé (dividendes, plus-values de cessions...).

Les **engagements de retraite** ont fait l'objet d'une provision pour charges.

Des **impôts différés** sont comptabilisés pour tenir compte :

- du décalage temporaire dans les comptes sociaux entre l'assiette fiscale et le résultat comptable,
- de l'activation des déficits reportables si leur récupération est jugée probable,
- des écritures de retraitement et d'élimination spécifiques à la consolidation.

Les **écritures de nature fiscale** (amortissements dérogatoires, provisions réglementées) sont éliminées.

Méthodes d'évaluation

Les méthodes d'évaluation retenues sont les mêmes que celles des comptes sociaux des sociétés concernées.

Immobilisations incorporelles

L'évaluation des éléments incorporels du fonds de commerce résultant de la consolidation est inscrite au poste « Fonds commercial ». Les fonds commerciaux acquis sont inscrits, le cas échéant pour leur valeur d'acquisition. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test peut conduire à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur comptable.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans.

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition tel qu'il résulte des comptes sociaux.

Les écarts d'évaluation viennent majorer le cas échéant la valeur brute des immobilisations concernées.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Par mesure de simplification, les amortissements sont repris des comptes sociaux et majorés de l'amortissement provenant, le cas échéant, de l'écart d'évaluation.

Durées usuelles d'amortissement :

- Agencements des terrains :	10 à 25 ans
- Constructions :	15 à 25 ans
- Agencements des constructions :	5 à 15 ans
- Agencements divers :	6 à 12 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 12 ans
- Matériel de transport :	1 à 5 ans
- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition de stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 70 400 actions de 100 euros.

La variation des capitaux propres consolidés s'analyse comme suit :

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES GROUPE	RESULTAT	AUTRES	TOTAL
Capitaux propres N-2	7 040 000		7 568 387	1 596 622		16 205 008
Affectation résultat N-2			1 596 622	-1 596 622		
Distribution de dividendes						
Autres variations			177			177
Résultat consolidé exercice				2 093 666		2 093 666
Capitaux propres N-1	7 040 000		9 165 184	2 093 666		18 298 851
Affectation résultat N-1			1 793 762	-1 793 762		
Distribution dividendes				-299 904		-299 904
Résultat consolidé exercice				2 436 188		2 436 188
Capitaux propres N	7 040 000		10 958 946	2 436 188		20 435 134

	RESERVES MINORITAIRES	RESULTAT MINORITAIRES	TOTAL
Intérêts minoritaires N-2	2 020	213	2 233
Affectation résultat	105	-105	
Distribution de dividendes		-108	- 108
Autres variations	-177		-177
Résultat consolidé exercice		255	255
Intérêts minoritaires N-1	1 948	255	2 203
Affectation résultat précédent	219	-219	
Distribution dividendes		-36	-36
Résultat consolidé exercice		295	295
Intérêts minoritaires N	2 167	295	2 461

Ecart d'acquisition

* 1988 : Fonds de commerce Nouvelles Galeries	38 112
* 1996 : Fonds de commerce Galerie Lafayette	326 546
* 1999 : Licence Bar	9 909
* 1999 : Fonds de commerce Montauban Fleurs	15 245
* 2006 : Ecart d'évaluation AUDIS	7 300 000
	7 689 812

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024***Immobilisations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	7 857 260	882	1 680	7 856 462
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement	37 282			37 282
Concessions, brevets, droits similaires	130 166	882	1 680	129 368
Fonds commercial	7 689 812			7 689 812
Immobilisations corporelles	50 191 228	2 739 193	1 789 849	51 140 572
Terrains	11 196 719			11 196 719
Construction	29 116 907	1 265 357	434 860	29 947 404
Installations technique, matériel & outillage	6 964 049	458 277	376 840	7 045 486
Immobilisations corporelles diverses	2 653 084	499 607	210 864	2 941 827
Immobilisations corporelles en cours	260 469	514 916	767 285	8 100
En cours, avances et acomptes		1 036		1 036
Immobilisations financières	2 053 403	221 820		2 275 223
Créances rattachées au participations	506 592	167 870		674 462
Titres immobilisés divers	1 466 673	52 000		1 518 673
Immobilisations financières diverses	80 138	1 950		82 088
TOTAL	60 101 891	2 961 895	1 791 529	61 272 257

Amortissements et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	157 306	10 157	1 680	165 783
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement	37 282			37 282
Concessions, brevets, droits similaires	120 024	10 157	1 680	128 501
Fonds commercial				
Immobilisations corporelles	26 880 874	2 061 172	645 420	28 296 626
Terrains	2 399 909	238 462		2 638 371
Construction	17 222 303	1 155 642	260 775	18 117 170
Installations technique, matériel & outillage	5 806 458	373 978	209 067	5 971 369
Immobilisations corporelles diverses	1 452 204	293 090	175 578	1 569 716
Immobilisations corporelles en cours				
En cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières		200 000		200 000
Créances rattachées au participations		200 000		200 000
Titres immobilisés divers				
Immobilisations financières diverses				
TOTAL	27 038 180	2 271 329	647 100	28 662 409

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024*

<i>Dont dotation :</i>	-	<i>Linéaire</i>	1 815 539
	-	<i>Dégressive</i>	235 861
	-	<i>Exceptionnelle</i>	19 929

Valeur nette comptable (V.N.C)

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	7 699 955	-9 275	-	7 690 679
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets, droits similaires	10 142	-9 275		867
Fonds commercial	7 689 812			7 689 812
Immobilisations corporelles	23 310 354	678 021	1 144 429	22 843 946
Terrains	260 469	-238 462		8 558 348
Construction		109 715	174 085	11 830 234
Installations technique, matériel & outillage	- 541	84 299	167 773	1 074 117
Immobilisations corporelles diverses	506 592	206 517	35 286	1 372 111
Immobilisations corporelles en cours	1 466 673	514 916	767 285	8 100
En cours, avances et acomptes	80 138	1 036		1 036
Immobilisations financières	2 053 403	21 820	-	2 075 223
Créances rattachées au participations	506 592	-32 130		474 462
Titres immobilisés divers	1 466 673	52 000		1 518 673
Immobilisations financières diverses	80 138	1 950		82 088
TOTAL	33 063 711	690 566	1 144 429	32 609 848

Provisions

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	365 881	383 802	62 032	687 651
Provisions pour engagements retraite ⁽²⁾	555 000	10 000	14 200	550 800
Dépréciations de l'actif immobilisé		200 000		200 000
Dépréciations stocks et en-cours	191 078	156 699	191 078	156 699
Dépréciations créances d'exploitation	360 111	119 275	202 065	277 321
Dépréciations autres créances				
	1 472 070	869 776	469 375	1 872 471

<i>Dont dotation :</i>	-	<i>Exploitation</i>	669 776	469 375
	-	<i>Financier</i>	200 000	
	-	<i>Exceptionnel</i>		

⁽¹⁾ La reprise sur **provision pour risques et charges** se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	-
- montants repris parce que devenus sans objet :	62 032

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024*

La **provision pour risque et charges** se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 150 504 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des litiges salariaux à hauteur de 170 147 €.
- Une provision correspondant à un litige locataire, d'un bâtiment annexé à l'hypermarché, à hauteur de 367 000 €.

(2) Détail de la provision pour engagement retraite

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.00 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 25.00 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les agents de maîtrise et employés ;
- table de mortalité : INSEE 2023 ;

Créances en valeur brute – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
De l'actif immobilisé	756 550		756 550
Créances rattachées à des participations	674 462		674 462
Prêts	-		-
Immobilisations financières diverses	82 088		82 088
De l'actif circulant	5 792 247	5 792 247	
Créances clients et comptes rattachées	718 521	718 521	
Autres créances	3 288 304	3 288 304	
Impôts différés actif	241 450	241 450	
Créances diverses	1 205 509	1 205 509	
Charges constatées d'avance	338 463	338 463	
TOTAL	6 548 797	5 792 247	756 550

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024***Dettes – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit ^(*)	11 712 493	3 290 705	7 154 669	1 267 118
Découverts et concours bancaires courants ^(*)	58 402	58 402		
Emprunts et dettes financières divers	423 944	423 944		
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 498 038	6 498 038		
Dettes fiscales et sociales	3 068 926	3 068 926		
Autres dettes exploitation	718 213	718 213		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 532	42 532		
Etat : impôts sur les bénéfices	342 792	342 792		
Autres dettes diverses	54 393	54 393		
Impôts différés passif	-	-		
Produits constatés d'avance	80 638	80 638		
TOTAL	23 000 369	14 578 582	7 154 669	1 267 118

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 45 060

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 879 212

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 971 589

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 18 595

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

	N	N-1
Plus-value latente à la fin de l'exercice	-	-
Moins-value latente à la fin de l'exercice	-	-

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024***■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires consolidé**

	N	N-1
Magasin	66 627 478	63 016 979
Drive	8 960 817	8 196 592
Agence de voyages	796 144	525 140
	76 384 439	71 738 711

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

	N	N-1
Cadres	16	14
Agents de maîtrise	12	11
Employés	216	214
	243	239

La participation des salariés et l'intéressement ont été reclassés dans le poste « Salaires et traitements du compte » de résultat pour un montant de 473 342 €.

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Charges et produits financiers

	N	N-1
Produits financiers	14 986	4 940
Participations	10 327	4 006
Intérêts et produits assimilés divers	4 659	934
Charges financières	661 100	226 963
Dotations aux amortissements et provisions	200 000	
Intérêts et charges assimilées	461 100	226 963
TOTAL	-646 114	-222 023

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024***Charges et produits exceptionnels**

Les éléments exceptionnels sont limités aux éléments inhabituels ou de montant particulièrement significatif.

	N	N-1
Produits exceptionnels	977 728	214 634
Cession d'immobilisations corporelles	827 277	160 484
Cession d'immobilisations financières	-	1
Remboursement CSPE	-	54 149
Remboursement assurance suite sinistre	150 452	-
Charges exceptionnelles	397 489	136 171
Cession d'immobilisations corporelles	377 145	130 624
Cession d'immobilisations financières	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations mises au rebut	19 929	4 870
Pénalités et amendes	415	677
TOTAL	580 239	78 463

Variation des impôts différés

	N	N-1	VARIATION
Provision engagement retraite	137 700	138 750	-1 050
Provision participation des salariés	100 998	92 043	8 955
Provision contribution sociale solidarité sociétés	3 325	3 275	50
Retraitement des crédits baux	-573	-573	-
Montant de l'impôt différé	241 450	233 495	7 955
<i>Dont impôts différés actif</i>	<i>241 450</i>	<i>233 495</i>	
<i>Dont impôts différés passif</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	

Impôt sur les sociétés : rapprochement entre la charge théorique et la charge effective

	MONTANT
Résultat avant I.S. des sociétés consolidées	3 170 538
Gestion des déficits	-
Réintégrations d'ensemble (dont mécénat : 259 105 €)	377 859
Déductions d'ensemble	-4 665
Ecritures non fiscalisables	-
Résultat consolidé	3 543 733

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024

	MONTANT
Impôt sur les sociétés au taux réduit	885 933
Contribution sociale de 3.3 %	3 587
Réductions d'impôts mécénat	-155 463
Montant de l'impôt Total	734 057
Impôt exigible	742 012
Impôt différé	-7 955

Un groupe d'intégration existe entre les sociétés A.G. DIS et AUDIS.

Actifs d'impôts différés non comptabilisés **NÉANT**

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, hypothèque sur l'ensemble immobilier).

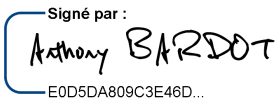
Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	4 341 103	-
Cautions bancaires au titre de la garantie financières des agences de voyages	-	650 000
Marge non utilisée des crédits confirmés	200 000	200 000

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d’audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.

Certifié Conforme

Signé par :

E0D5DA809C3E46D...

Bilan consolidé

Exercice
au 29/02/24
Durée 12 mois

Exercice
au 28/02/23
Durée 12 mois

ACTIF	44 676 416	43 796 823
ACTIF IMMOBILISE	32 609 849	33 063 711
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 690 679	7 699 955
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 843 946	23 310 354
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 075 223	2 053 403
ACTIF CIRCULANT	12 066 567	10 733 112
STOCKS ET EN-COURS	5 490 471	5 431 857
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	457 616	573 086
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	5 057 310	3 552 214
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	100 048	741
DISPONIBILITES	961 123	1 175 213

PASSIF	44 676 416	43 796 823
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	20 435 134	18 298 851
CAPITAL	7 040 000	7 040 000
RESERVES CONSOLIDEES ET RESULTAT CONSOLIDE	13 395 134	11 258 851
INTERETS MINORITAIRES	2 461	2 203
PROVISIONS	1 238 451	920 881
DETTES	23 000 370	24 574 888
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	12 194 838	14 262 428
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 498 038	5 932 313
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	4 307 493	4 380 147

Comptes certifiés conformes

Signé par :
Anthony BARDET
E0D5DA809C3E46D...



SARL DRB AUDIT

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux
comptes de Toulouse*
**150 rue des Frères Montgolfier
ALBASUD
82 000 MONTAUBAN**

SYGNATURES SAS

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux
comptes de Toulouse*
**8 Chemin de la Terrasse
BP 45 122
31 512 TOULOUSE CEDEX 5**

A.G. DIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 040 000 Euros

Siège social : 445 Route Nord
Lieu Dit Aussonne
82 000 MONTAUBAN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 29 février 2024

SARL DRB AUDIT

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux
comptes de Toulouse*
**150 rue des Frères Montgolfier
ALBASUD
82 000 MONTAUBAN**

SYGNATURES SAS

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux
comptes de Toulouse*
**8 Chemin de la Terrasse
BP 45 122
31 512 TOULOUSE CEDEX 5**

A.G. DIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 040 000 Euros

Siège social : 445 Route Nord
Lieu Dit Aussonne
82 000 MONTAUBAN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS Exercice clos le 29 février 2024

A l'assemblée générale de la société A.G. DIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **AG DIS SAS** relatifs à l'exercice clos le **29 février 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes consolidés» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mars 2023 à la date d’émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes consolidés de l’exercice.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Votre société détermine à chaque clôture la valeur d’inventaire de ses immobilisations incorporelles selon les méthodes décrites dans la note « Immobilisations incorporelles » de l’annexe des comptes consolidés et constate des provisions pour dépréciation lorsque cette valeur d’inventaire est inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l’arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes décrites dans l’annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application et du caractère raisonnable des estimations retenues pour leur mise en oeuvre.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d’établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement de comptes consolidés ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

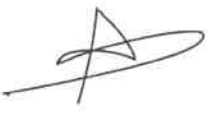
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Montauban et Toulouse, 30 juillet 2024

Les Commissaires aux Comptes

SARL DRB AUDIT


Nicolas BRUNET
Commissaire aux comptes
Mandataire social


Sandrine ABADIE
Commissaire aux comptes
Responsable Technique

SYGNATURES SAS


Frédéric LAFFONT
Commissaire aux comptes



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire

Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

RCS Nantes 330 356 700 Capital 430 000 euros

GROUPE A.G. DIS

445 Route du Nord Lieu dit : Aussonne – 82000 MONTAUBAN

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024

Grégoire BUNOT

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés

Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00

cva@cvaexperts.fr

6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex



www.cvaexperts.fr

Bilan consolidé		Exercice au 29/02/24 Durée 12 mois	Exercice au 28/02/23 Durée 12 mois
ACTIF		44 676 416	43 796 823
ACTIF IMMOBILISE		32 609 849	33 063 711
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		7 690 679	7 699 955
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		22 843 946	23 310 354
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 075 223	2 053 403
ACTIF CIRCULANT		12 066 567	10 733 112
STOCKS ET EN-COURS		5 490 471	5 431 857
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		457 616	573 086
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION		5 057 310	3 552 214
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		100 048	741
DISPONIBILITES		961 123	1 175 213
PASSIF		44 676 416	43 796 823
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		20 435 134	18 298 851
CAPITAL		7 040 000	7 040 000
RESERVES CONSOLIDEES ET RESULTAT CONSOLIDE		13 395 134	11 258 851
INTERETS MINORITAIRES		2 461	2 203
PROVISIONS		1 238 451	920 881
DETTES		23 000 370	24 574 888
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		12 194 838	14 262 428
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		6 498 038	5 932 313
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION		4 307 493	4 380 147

Compte de résultat consolidé	Exercice au 29/02/24 Durée 12 mois	Exercice au 28/02/23 Durée 12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	76 384 439	71 738 710
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 315 429	2 142 262
ACHATS CONSOMMES	-53 721 846	-50 228 219
CHARGES DE PERSONNEL	-9 803 286	-8 839 532
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-9 828 935	-8 248 649
IMPOTS ET TAXES	-1 388 213	-1 254 591
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	-2 721 175	-2 461 314
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT D.A.P. DES ECART ACQUISITION	3 236 413	2 848 667
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES D.A.P. DES ECART ACQUISITION	3 236 413	2 848 667
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-646 114	-222 023
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	580 239	78 463
IMPOTS SUR LES RESULTATS	-734 056	-611 186
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	2 436 482	2 093 921
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 436 482	2 093 921
INTERETS DES MINORITAIRES	295	255
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	2 436 188	2 093 666
(en € par action)		
RESULTAT PAR ACTION	34.60	29.74
RESULTAT DILUE PAR ACTION	34.60	29.74

Tableau de flux de trésorerie	Exercice au 29/02/24 Durée 12 mois	Exercice au 28/02/23 Durée 12 mois	Exercice au 28/02/22 Durée 12 mois	Exercice au 28/02/21 Durée 12 mois
Flux de trésorerie liés à l'activité	3 634 873	5 369 325	2 348 159	3 880 358
Résultat d'exploitation	3 709 755	3 283 612	2 688 827	2 099 507
Charges et produits d'exploitation non décaissés/encaissés	2 368 970	2 143 193	2 155 725	2 103 676
Produits financiers (1)	14 986	4 940	22 308	10 043
Frais financiers (1)	-461 100	-226 963	-309 466	-389 879
Résultat exceptionnel lié à l'activité (1)	150 037	53 472	-410	-410
Participation et intéressement des salariés	-473 342	-434 945	-280 309	-222 273
Impôt sur les sociétés, y compris sur les plus values de cession	-734 056	-611 186	-514 854	-332 385
Capacité d'autofinancement	4 575 249	4 212 122	3 761 822	3 268 278
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	333 227	1 164 185	-1 556 583	204 066
Variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation	-1 273 603	-6 983	142 920	408 013
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-1 367 334	-808 395	-1 158 924	-2 616 232
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 972 790	-614 666	-1 175 834	-2 820 902
Acquisitions de titres	-52 000	-150 000	-9 363	-7 056
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	827 277	160 484	29 882	3 000
Cessions de titres		1		9 559
Variations des créances immobilisées	-169 821	-204 215	-3 608	199 167
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-2 381 201	-4 108 980	-1 286 066	-416 586
Emprunts bancaires souscrits	879 212	300 000	1 952 270	2 797 730
Remboursement des emprunts bancaires	-2 971 589	-4 549 872	-3 224 917	-3 214 196
Augmentation des autres dettes financières	11 117	141 000		
Remboursement des autres dettes financières			-13 299	
Sous-total Flux de financement hors dividendes	-2 081 260	-4 108 872	-1 285 946	-416 466
Distributions de dividendes mises en paiement	-299 940	-108	-120	-120
Variation de la trésorerie	-113 662	451 949	-96 830	847 540
Trésorerie début d'exercice	1 161 492	709 543	806 374	-41 166
Trésorerie fin d'exercice	1 047 830	1 161 492	709 544	806 374

(1) Charges et produits ayant une incidence sur la trésorerie.

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le 19/06/2023, une partie du toit de la société s'est effondrée à la suite d'importantes intempéries, touchant principalement les rayons non alimentaires (Bazar, Culturel) et l'allée centrale. Ce sinistre a entraîné la fermeture complète du magasin pendant 5 jours. Les semaines suivantes jusqu'au 10/11/2023, une bâche a été installée afin de couper la zone concernée au public et d'assurer une réouverture partielle du magasin.

La part de sinistre, qui se rattache à l'exercice et qui a été entièrement couverte par l'assurance, s'élève à 3 086 k€. Elle se décompose comme suit :

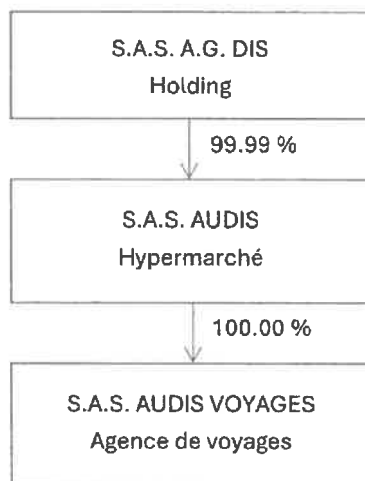
- 1 460 k€ au titre des pertes liées à l'exploitation (perte de marchandises, refinancement d'opérations commerciales, perte de chiffre d'affaires ...)
- 802 k€ au titre des frais généraux nécessaires à la reprise de l'activité (entretiens, renforcement sécurité, honoraires d'expertises, locations temporaires ...)
- 824 k€ au titre de la reconstruction de la zone de toit concernée et des éléments annexes rattachés à cette partie du toit.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Organigramme du groupe



GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024

Périmètre de consolidation

SOCIÉTÉS	% D'INTERET	% DE CONTRÔLE	SIEGE SOCIAL	NUMERO SIREN
S.A.S. A.G. DIS Holding	Société Mère	Société Mère	445 Route du Nord 82000 MONTAUBAN	485 379 168
S.A.S. AUDIS Hypermarché	99.99 %	99.99 %	445 Route du Nord 82000 MONTAUBAN	344 392 063
S.A.R.L. AUDIS VOYAGES Agence de voyages	100.00 %	100.00 %	445 Route du Nord 82000 MONTAUBAN	391 960 960

Toutes ces sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Date de clôture et durée de l'exercice

SOCIÉTÉS	CLÔTURE	DURÉE
S.A.S. A.G. DIS	29/02/2024	12 mois
S.A.S. AUDIS	29/02/2024	12 mois
S.A.R.L. AUDIS VOYAGES	29/02/2024	12 mois

Traitement de l'écart de consolidation initiale

L'excédent du prix d'acquisition des titres AUDIS est affecté au poste « Fonds commercial » à l'actif du bilan consolidé pour 7 300 000 € et au poste « Terrain » pour 3 646 203 €.

Précisions sur la notion de fonds commercial :

Le fond commercial d'une entreprise du secteur de la grande distribution est identifié par l'autorisation d'exploiter une surface commerciale sur un lieu géographique précis et est en cela assez proche d'un véritable droit au bail.

Pour cette raison, il a été choisi d'inscrire la survaleur des éléments incorporels sur la ligne « Fonds commercial ».

Etant considéré comme identifié (proche d'un véritable droit au bail) et n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, ces éléments incorporels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Précisions sur la fiscalité différée relative aux écarts d'évaluation

L'analyse des écarts d'évaluation montre que le prix des titres acquis n'intègre pas de fiscalité différée.

Par ailleurs, les éléments de l'écart initial d'évaluation identifiés n'ont pas vocation à être revendus séparément et demeurent intrinsèquement liés à la poursuite de l'activité de la société.

Pour l'ensemble de ces raisons et en rappelant que la constatation d'un passif différé aurait conduit à créer artificiellement un écart d'acquisition non identifié, il n'a pas été comptabilisé de fiscalité différée au passif.

En conséquence, il convient de rappeler que la cession des éléments d'actifs ci-après conduirait, le cas échéant, à calculer un impôt sur les sociétés sur la totalité du prix de vente sans déduire de valeur nette comptable figurant dans les comptes consolidés pour les montants suivants :

	PRIX DE REVIENT	AMORTISSEMENTS CUMULES	VALEUR NETTE COMPTABLE	I.S. A 25 %
Fonds commercial	7 300 000	-	7 300 000	1 825 000
Terrain	3 646 203	-	3 646 203	911 551

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Méthodes et principes de consolidation

Le Groupe établit ses comptes consolidés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, selon le **règlement 2020-01 du 9 octobre 2020 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)** qui a remplacé le règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Ce nouveau règlement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Retraitement des comptes sociaux

Les retraitements de consolidation ont porté sur **l'élimination des comptes et opérations réciproques**, des **résultats internes** à l'ensemble consolidé (dividendes, plus-values de cessions...).

Les **engagements de retraite** ont fait l'objet d'une provision pour charges.

Des **impôts différés** sont comptabilisés pour tenir compte :

- du décalage temporaire dans les comptes sociaux entre l'assiette fiscale et le résultat comptable,
- de l'activation des déficits reportables si leur récupération est jugée probable,
- des écritures de retraitement et d'élimination spécifiques à la consolidation.

Les **écritures de nature fiscale** (amortissements dérogatoires, provisions réglementées) sont éliminées.

Méthodes d'évaluation

Les méthodes d'évaluation retenues sont les mêmes que celles des comptes sociaux des sociétés concernées.

Immobilisations incorporelles

L'évaluation des éléments incorporels du fonds de commerce résultant de la consolidation est inscrite au poste « Fonds commercial ». Les fonds commerciaux acquis sont inscrits, le cas échéant pour leur valeur d'acquisition. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test peut conduire à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur comptable.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition tel qu'il résulte des comptes sociaux.

Les écarts d'évaluation viennent majorer le cas échéant la valeur brute des immobilisations concernées.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Par mesure de simplification, les amortissements sont repris des comptes sociaux et majorés de l'amortissement provenant, le cas échéant, de l'écart d'évaluation.

Durées usuelles d'amortissement :

- Agencements des terrains :	10 à 25 ans
- Constructions :	15 à 25 ans
- Agencements des constructions :	5 à 15 ans
- Agencements divers :	6 à 12 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 12 ans
- Matériel de transport :	1 à 5 ans
- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition de stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN
Capital

Le capital social se compose de 70 400 actions de 100 euros.

La variation des capitaux propres consolidés s'analyse comme suit :

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES GROUPE	RESULTAT	AUTRES	TOTAL
Capitaux propres N-2	7 040 000		7 568 387	1 596 622		16 205 008
Affectation résultat N-2			1 596 622	-1 596 622		
Distribution de dividendes						
Autres variations			177			177
Résultat consolidé exercice				2 093 666		2 093 666
Capitaux propres N-1	7 040 000		9 165 184	2 093 666		18 298 851
Affectation résultat N-1			1 793 762	-1 793 762		
Distribution dividendes				-299 904		-299 904
Résultat consolidé exercice				2 436 188		2 436 188
Capitaux propres N	7 040 000		10 958 946	2 436 188		20 435 134

	RESERVES MINORITAIRES	RESULTAT MINORITAIRES	TOTAL
Intérêts minoritaires N-2	2 020	213	2 233
Affectation résultat	105	-105	
Distribution de dividendes		-108	- 108
Autres variations	-177		-177
Résultat consolidé exercice		255	255
Intérêts minoritaires N-1	1 948	255	2 203
Affectation résultat précédent	219	-219	
Distribution dividendes		-36	-36
Résultat consolidé exercice		295	295
Intérêts minoritaires N	2 167	295	2 461

Ecart d'acquisition

* 1988 : Fonds de commerce Nouvelles Galeries	38 112
* 1996 : Fonds de commerce Galerie Lafayette	326 546
* 1999 : Licence Bar	9 909
* 1999 : Fonds de commerce Montauban Fleurs	15 245
* 2006 : Ecart d'évaluation AUDIS	7 300 000
	7 689 812

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024***Immobilisations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	7 857 260	882	1 680	7 856 462
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement	37 282			37 282
Concessions, brevets, droits similaires	130 166	882	1 680	129 368
Fonds commercial	7 689 812			7 689 812
Immobilisations corporelles	50 191 228	2 739 193	1 789 849	51 140 572
Terrains	11 196 719			11 196 719
Construction	29 116 907	1 265 357	434 860	29 947 404
Installations technique, matériel & outillage	6 964 049	458 277	376 840	7 045 486
Immobilisations corporelles diverses	2 653 084	499 607	210 864	2 941 827
Immobilisations corporelles en cours	260 469	514 916	767 285	8 100
En cours, avances et acomptes		1 036		1 036
Immobilisations financières	2 053 403	221 820		2 275 223
Créances rattachées au participations	506 592	167 870		674 462
Titres immobilisés divers	1 466 673	52 000		1 518 673
Immobilisations financières diverses	80 138	1 950		82 088
TOTAL	60 101 891	2 961 895	1 791 529	61 272 257

Amortissements et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	157 306	10 157	1 680	165 783
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement	37 282			37 282
Concessions, brevets, droits similaires	120 024	10 157	1 680	128 501
Fonds commercial				
Immobilisations corporelles	26 880 874	2 061 172	645 420	28 296 626
Terrains	2 399 909	238 462		2 638 371
Construction	17 222 303	1 155 642	260 775	18 117 170
Installations technique, matériel & outillage	5 806 458	373 978	209 067	5 971 369
Immobilisations corporelles diverses	1 452 204	293 090	175 578	1 569 716
Immobilisations corporelles en cours				
En cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières		200 000		200 000
Créances rattachées au participations		200 000		200 000
Titres immobilisés divers				
Immobilisations financières diverses				
TOTAL	27 038 180	2 271 329	647 100	28 662 409

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024*

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	1 815 539
	- Dégressive	235 861
	- Exceptionnelle	19 929

Valeur nette comptable (V.N.C)

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	7 699 955	-9 275	-	7 690 679
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets, droits similaires	10 142	-9 275		867
Fonds commercial	7 689 812			7 689 812
Immobilisations corporelles	23 310 354	678 021	1 144 429	22 843 946
Terrains	260 469	-238 462		8 558 348
Construction		109 715	174 085	11 830 234
Installations technique, matériel & outillage	- 541	84 299	167 773	1 074 117
Immobilisations corporelles diverses	506 592	206 517	35 286	1 372 111
Immobilisations corporelles en cours	1 466 673	514 916	767 285	8 100
En cours, avances et acomptes	80 138	1 036		1 036
Immobilisations financières	2 053 403	21 820	-	2 075 223
Créances rattachées au participations	506 592	-32 130		474 462
Titres immobilisés divers	1 466 673	52 000		1 518 673
Immobilisations financières diverses	80 138	1 950		82 088
TOTAL	33 063 711	690 566	1 144 429	32 609 848

Provisions

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	365 881	383 802	62 032	687 651
Provisions pour engagements retraite ⁽²⁾	555 000	10 000	14 200	550 800
Dépréciations de l'actif immobilisé		200 000		200 000
Dépréciations stocks et en-cours	191 078	156 699	191 078	156 699
Dépréciations créances d'exploitation	360 111	119 275	202 065	277 321
Dépréciations autres créances				
	1 472 070	869 776	469 375	1 872 471

<i>Dont dotation :</i>	- Exploitation	669 776	469 375
	- Financier	200 000	
	- Exceptionnel		

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	-
- montants repris parce que devenus sans objet :	62 032

La **provision pour risque et charges** se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 150 504 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des litiges salariaux à hauteur de 170 147 €.
- Une provision correspondant à un litige locataire, d'un bâtiment annexé à l'hypermarché, à hauteur de 367 000 €.

⁽²⁾ Détail de la **provision pour engagement retraite**

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.00 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 25.00 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les agents de maîtrise et employés ;
- table de mortalité : INSEE 2023 ;

Créances en valeur brute – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
De l'actif immobilisé	756 550		756 550
Créances rattachées à des participations	674 462		674 462
Prêts	-		-
Immobilisations financières diverses	82 088		82 088
De l'actif circulant	5 792 247	5 792 247	
Créances clients et comptes rattachées	718 521	718 521	
Autres créances	3 288 304	3 288 304	
Impôts différés actif	241 450	241 450	
Créances diverses	1 205 509	1 205 509	
Charges constatées d'avance	338 463	338 463	
TOTAL	6 548 797	5 792 247	756 550

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit ⁽¹⁾	11 712 493	3 290 705	7 154 669	1 267 118
Découverts et concours bancaires courants ⁽¹⁾	58 402	58 402		
Emprunts et dettes financières divers	423 944	423 944		
Avances et acomptes reçus sur commandes	-	-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 498 038	6 498 038		
Dettes fiscales et sociales	3 068 926	3 068 926		
Autres dettes exploitation	718 213	718 213		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 532	42 532		
Etat : impôts sur les bénéfices	342 792	342 792		
Autres dettes diverses	54 393	54 393		
Impôts différés passif	-	-		
Produits constatés d'avance	80 638	80 638		
TOTAL	23 000 369	14 578 582	7 154 669	1 267 118
<i>⁽¹⁾ Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires</i>				<i>45 060</i>
<i>⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice</i>				<i>879 212</i>
<i>⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice</i>				<i>2 971 589</i>
<i>⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales</i>				<i>18 595</i>

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

	N	N-1
Plus-value latente à la fin de l'exercice	-	-
Moins-value latente à la fin de l'exercice	-	-

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires consolidé**

	N	N-1
Magasin	66 627 478	63 016 979
Drive	8 960 817	8 196 592
Agence de voyages	796 144	525 140
	76 384 439	71 738 711

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

	N	N-1
Cadres	16	14
Agents de maîtrise	12	11
Employés	216	214
	243	239

La participation des salariés et l'intéressement ont été reclassés dans le poste « Salaires et traitements du compte » de résultat pour un montant de 473 342 €.

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Charges et produits financiers

	N	N-1
Produits financiers	14 986	4 940
Participations	10 327	4 006
Intérêts et produits assimilés divers	4 659	934
Charges financières	661 100	226 963
Dotations aux amortissements et provisions	200 000	
Intérêts et charges assimilées	461 100	226 963
TOTAL	-646 114	-222 023

GROUPE A.G. DIS

Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024

Charges et produits exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont limités aux éléments inhabituels ou de montant particulièrement significatif.

	N	N-1
Produits exceptionnels	977 728	214 634
Cession d'immobilisations corporelles	827 277	160 484
Cession d'immobilisations financières	-	1
Remboursement CSPE	-	54 149
Remboursement assurance suite sinistre	150 452	-
Charges exceptionnelles	397 489	136 171
Cession d'immobilisations corporelles	377 145	130 624
Cession d'immobilisations financières	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations mises au rebut	19 929	4 870
Pénalités et amendes	415	677
TOTAL	580 239	78 463

Variation des impôts différés

	N	N-1	VARIATION
Provision engagement retraite	137 700	138 750	-1 050
Provision participation des salariés	100 998	92 043	8 955
Provision contribution sociale solidarité sociétés	3 325	3 275	50
Retraitements des crédits baux	-573	-573	-
Montant de l'impôt différé	241 450	233 495	7 955
<i>Dont impôts différés actif</i>	<i>241 450</i>	<i>233 495</i>	
<i>Dont impôts différés passif</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	

Impôt sur les sociétés : rapprochement entre la charge théorique et la charge effective

	MONTANT
Résultat avant I.S. des sociétés consolidées	3 170 538
Gestion des déficits	-
Réintégrations d'ensemble (dont mécénat : 259 105 €)	377 859
Déductions d'ensemble	-4 665
Ecritures non fiscalisables	-
Résultat consolidé	3 543 733

GROUPE A.G. DIS*Exercice du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024*

	MONTANT
Impôt sur les sociétés au taux réduit	885 933
Contribution sociale de 3.3 %	3 587
Réductions d'impôts mécénat	-155 463
Montant de l'impôt Total	734 057
Impôt exigible	742 012
Impôt différé	-7 955

Un groupe d'intégration existe entre les sociétés A.G. DIS et AUDIS.

Actifs d'impôts différés non comptabilisés **NÉANT**

■ AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, hypothèque sur l'ensemble immobilier).

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	4 341 103	-
Cautions bancaires au titre de la garantie financières des agences de voyages	-	650 000
Marge non utilisée des crédits confirmés	200 000	200 000

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.